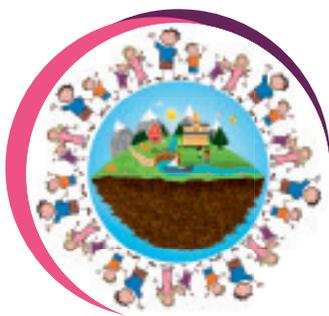


Bulletin Municipal

2018



sainte  foy
TARENTAISE

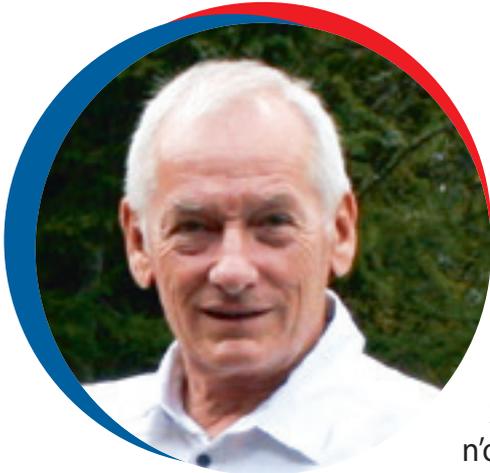


Le mot du Maire	3
Actualités	4 - 7
Finances	8 - 10
Urbanisme	11
Travaux	12 - 15

Ecole	16 - 17
Périscolaire	18

Office de tourisme	19
Travaux en station	20 - 21
SFTLD	22 - 23
Ski Club	24 - 25

Associations	26 - 29
Vie pratique	30 - 31
Utile - Etat Civil	32 - 33
Agenda	34 - 35



Cette année passée fut bercée par les vagues électorales successives présidentielles, législatives et sénatoriales, qui ont changé partiellement le décor de fond de la politique Française.

Sur la forme, les orientations budgétaires et d'organisations majeures n'ont guère été modifiées (Loi Notre), notamment sur nos territoires de montagne où les spécificités sont particulières.

Notre Office du Tourisme, comme le prévoyait la loi, tel un rouleau compresseur a été soustrait de notre compétence au profit de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, qui n'en voulait pas.

Les mécanismes étatiques intervenus depuis 2012 sont en route et ont considérablement réduit les marges de manœuvre financières des communes supports de stations de montagne dont nous faisons partie.

Une approche locale pertinente impose de citer une donnée chiffrée illustrant le poids combiné des prélèvements du FNGIR et de la création de la DGF négative sur l'année 2017, c'est 680 000€ qui nous sont ponctionnés afin d'éponger sommairement la dette de l'Etat, qui pour sa part nous transmet des compétences sans mesures compensatoires financières.

Ce qui confirme que l'Etat ne considère pas le tourisme comme un des principaux vecteurs du développement économique local, tant en période hivernale qu'estivale et que pour nous, il est aujourd'hui un des principaux outils d'aménagement de notre commune, de nos hameaux et de notre station, créateurs d'emplois, de maintien de notre population et de la sauvegarde du pastoralisme, l'ensemble contribue au dynamisme des entreprises locales. Sans marges financières suffisantes, nous serons dans l'impossibilité de répondre à ces enjeux.

Malgré cela, cette saison hivernale s'annonce de belle manière. L'enneigement est conforme aux souhaits de ceux qui en vivent et qui l'utilisent. Notre station, outil de travail indispensable à notre économie locale et qui contribue économiquement en partie à prévoir sur l'ensemble de notre territoire, à continuer les investissements nécessaires de restructurations pour le confort de tous et des perspectives de l'habitat et d'aménagement de notre chef-lieu.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous adressons chers amis nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année et vous souhaitons la réussite dans tous vos projets.

Paul CUSIN-ROLLET

Maire de Sainte-Foy-Tarentaise

Opérations engagées en 2017

Les Planays :

- Renforcement de l'AEP
- Protection Incendie

Réservoir 300 m³ - Système de Stérilisation - Enfouissement de la conduite de distribution

Planay-dessous - La Croix - Pravarnier :

- Restructuration globale des réseaux.

Eaux usées : Exutoire raccordé sur réseau lotissement et mise en séparatif sur les hameaux traversés

Eau potable : Renforcement. Défense Incendie . Maillage avec le Réservoir des Granges

Electricité : Enfouissement du réseau MT entre Planay-dessous et CD 84 - BT - Transfo - Eclairage public.

Dépose des lignes aériennes 2018

Téléphone - Fibre : Enfouissement général des réseaux

Villard d'en haut - Martinet - CD 84 :

- Enfouissement du réseau MT

Dépose ligne aérienne 2018

Maison - Dessous – Rasel :

- Restructuration EU -AEP-Elec

Eaux usées : Mise en séparatif des Branchements. Raccordement de l'exutoire sur le réseau venant de la Thuile

Eau potable : Reprise des brts Particuliers. DI de Rasel

Réseaux secs : Enfouissement lignes MT-BT-Tél secteur Rasel. Dépose lignes aériennes 2018

Domaine skiable :

- Piste de Camp Filluel

Longueur 1550 ml

Réseau Neige :

- Extension réseaux Arpette - Savonnette - Front de neige - 15 perches

Voierie :

- Secteurs urbains et ruraux

Reprises ponctuelles et linéaires





ASVP

Nouvelle saison, nouveau visage pour le poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Marie UMA est originaire de Vichy, elle a 3 enfants, elle a été pendant plusieurs années auxiliaire de vie. En 2015, elle se reconvertit dans la garde à cheval, ne trouvant pas un poste qui lui convienne, elle est devenue ASVP. Après une saison à Saint Tropez, Marie va devoir troquer les tongs contre les moonboots pour passer l'hiver à Ste Foy.

Son objectif pour cette saison : Faire un maximum de prévention avant de verbaliser et permettre à tous les usagers de passer un agréable séjour sur notre commune.



SERVICES TECHNIQUES

Sébastien TESNIERE a 40 ans, il vit maritalement et a 2 enfants. Avant son arrivée à Sainte Foy en décembre, il a été employé pendant 9 ans aux services de la propreté publique de la ville d'Angers (Maine et Loire). Aujourd'hui, Sébastien a troqué la balayeuse contre la déneigeuse, en cette année particulièrement neigeuse. Nous lui souhaitons la bienvenue.



SERVICES TECHNIQUES

La commune de Sainte Foy Tarentaise recrute pour les besoins de ses services techniques.

Nous recherchons **UN MÉCANICIEN** et **UN MENUISIER** à temps complet.

Pour poser votre candidature :

Mairie – Chef Lieu -73640 SAINTE FOY TARENTEISE
ou compta-rh@saintefoy-tarentaise.fr

Renseignements :

Fabienne DECREMPS, Directrice des Services, 04.79.06.90.53

COL DU MONT

Une centaine de personnes avait bravé la fraîcheur de ce dimanche 23 juillet pour participer à la désormais traditionnelle rencontre du Col du Mont.

Chaque année les habitants de Valgrisenche et de Sainte Foy se retrouvent pour une rencontre à 2636 m d'altitude pour partager un moment d'amitié.

Frontière entre l'Italie et la France, le Col du Mont reste un lieu de rencontre. Cette année l'organisation a été italienne, l'année prochaine elle sera Santaferaine !



DÉMONSTRATION AU MONAL

Samedi 24 juin, les pompiers de Sainte Foy ont effectué une démonstration incendie au village du Monal en présence des habitants. A la demande de ces derniers, la municipalité a fait installer une pompe thermique dans le village pour lutter efficacement en cas de départ de feu. Le Monal étant difficile d'accès pour les services de secours, cette solution permet d'effectuer les premiers gestes sur place en cas d'incendie. Les pompiers sont donc venus faire une démonstration de l'utilisation de la pompe face à des habitants et des élus très attentifs aux consignes données.

LES SANTAFÉRAINS FONT REVIVRE LA MAZURE D'ANTAN

Le 30 Juillet dernier, l'Office de tourisme de Sainte Foy a souhaité organiser un après-midi convivial ouvert à tous sur le thème du patrimoine. Epaulé par les habitants de la Mazure et du Miroir et grâce aux différents soutiens locaux (Mairie, sponsors, bénévoles...), la journée s'est rapidement dessinée. Visites commentées intra-village, chants de montagne, déambulations d'un conteur dans les ruelles, jeux d'antan et gourmandises traditionnelles ont ravi les grands comme les petits.

Vous souhaitez participer à la prochaine édition de cette belle fête prévue pour le dimanche 29 juillet 2018, rejoignez-nous !

Anne Marmottan : 04 79 06 95 22 - Email : dir@saintefoy.net

Stéphane Machet : 06 80 17 60 18 - Email : stephanemachet@yahoo.fr

TOUR DE L'AVENIR

En copiant la formule du Tour de France : prologue, étapes de plaine, de montagne et maillots distinctifs, le Tour de l'Avenir permet aux meilleurs jeunes coureurs mondiaux de s'affronter sur 9 étapes en 10 jours, révélatrice des futurs espoirs du cyclisme mondial. Cette année la 8^e étape se jouait entre Albertville et Sainte Foy Tarentaise. 120 km de course avec une arrivée à la station.

L'arrivée est visible sur Youtube : Arrivée du Tour de l'Avenir à Sainte Foy Tarentaise - Août 2017"





REPAS DE FIN D'ANNÉE DE LA COMMUNE

Comme chaque année la municipalité a invité tous les employés communaux à un repas de fin d'année dans la salle de Planjo. Sous la direction d'Annick RECORDON en cuisine, aidée de Marie Jeanne CHARRIERE, et sous la houlette d'une partie du conseil municipal, 17 employés ont répondu présents pour partager ce moment de convivialité annuelle.

ESCAPADE EN PAYS LANDAIS

Après la Tarentaise l'année passée. En 2017 les Saintes FOY de France se sont rassemblés dans le département des Landes. Le Ste FOY landais est situé à la limite du Gers en bas Armagnac. Pour ce rendez-vous, le groupe des santaférains s'est étoffé et comptait 25 participants en ce mois d'août 2017.

L'accueil chaleureux dès le vendredi soir à la fête du village voisin (Gaillères) nous a de suite mis dans l'ambiance : sardinade, chants, banda.... jusqu'à une heure avancée de la soirée. Un rapide dodo à Mont de Marsan, pour enchaîner sur un week-end chargé !



SAINTE BARBE

Le 2 décembre 2017, la Sainte Barbe a été fêtée dans la plus pure tradition par l'amicale des pompiers de Villaroger et Sainte Foy Tarentaise. Autour de la section des volontaires, M. le maire, Paul CUSIN ROLLET, M. Gaston PASCAL MOUSSELARD, président de la CCHT et M. Auguste PICOLLET, Conseiller départemental étaient présents, accompagnés de nombreux officiels. A cette occasion, M. Daniel EUSTACHE s'est vu remettre la médaille de la sécurité intérieure de la part du ministère pour son engagement dans la vie civile (pompiers...).

Cette Sainte Barbe a également été l'occasion de signer la convention de mise à disposition, par la commune, au SDIS, du local actuel des pompiers qui va être prochainement réaménagé pour englober l'atelier de menuiserie voisin.



VOEUX DU MAIRE

Mardi 16 janvier a eu lieu la cérémonie des vœux du maire.

M Paul CUSIN-ROLLET. En présence notamment de la conseillère départementale Mme Cécile UTILE GRAND, du président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise M. Gaston PASCAL MOUSSELARD, de ses conseillers et de beaucoup de partenaires de la commune, M le maire a présenté le bilan 2017 de la commune et a rappelé tous les travaux réalisés et ceux à venir. La cérémonie s'est achevée dans la bonne humeur par le traditionnel verre de l'amitié.



BUDGETS CONSOLIDÉS: Commune, Eau & Assainissement, Régie Electrique, Remontées Mécaniques

Section Investissement

DEPENSES
5 989 222 €



RECETTES
5 989 222 €

Frais d'études

219 953 €

Achat de matériels divers

297 535 €

- Véhicules
- Signalétique
- Matériel routier
- Matériel bureautique/informatique

Résultat comptable de l'exercice précédent

295 011 €

Amortissement

44 180 €



Capital des emprunts

899 000 €

Dont **648 000 €** pour les Remontées Mécaniques
160 000 € pour l'Eau & Assainissement



Dépenses imprévues

73 188 €

Travaux

4 160 355 €

- Commune **1 729 550 €**
- Eau & Assainissement **1 210 403 €**
- Régie électrique **607 216 €**
- Remontées mécaniques **613 186 €**



FCTVA,
Taxe d'aménagement
561 078 €

Compensation de TVA

Subventions
d'investissement
138 900 €



La Région - Région Auvergne Rhône Alpes
- Etat



Autofinancement
3 099 610 €

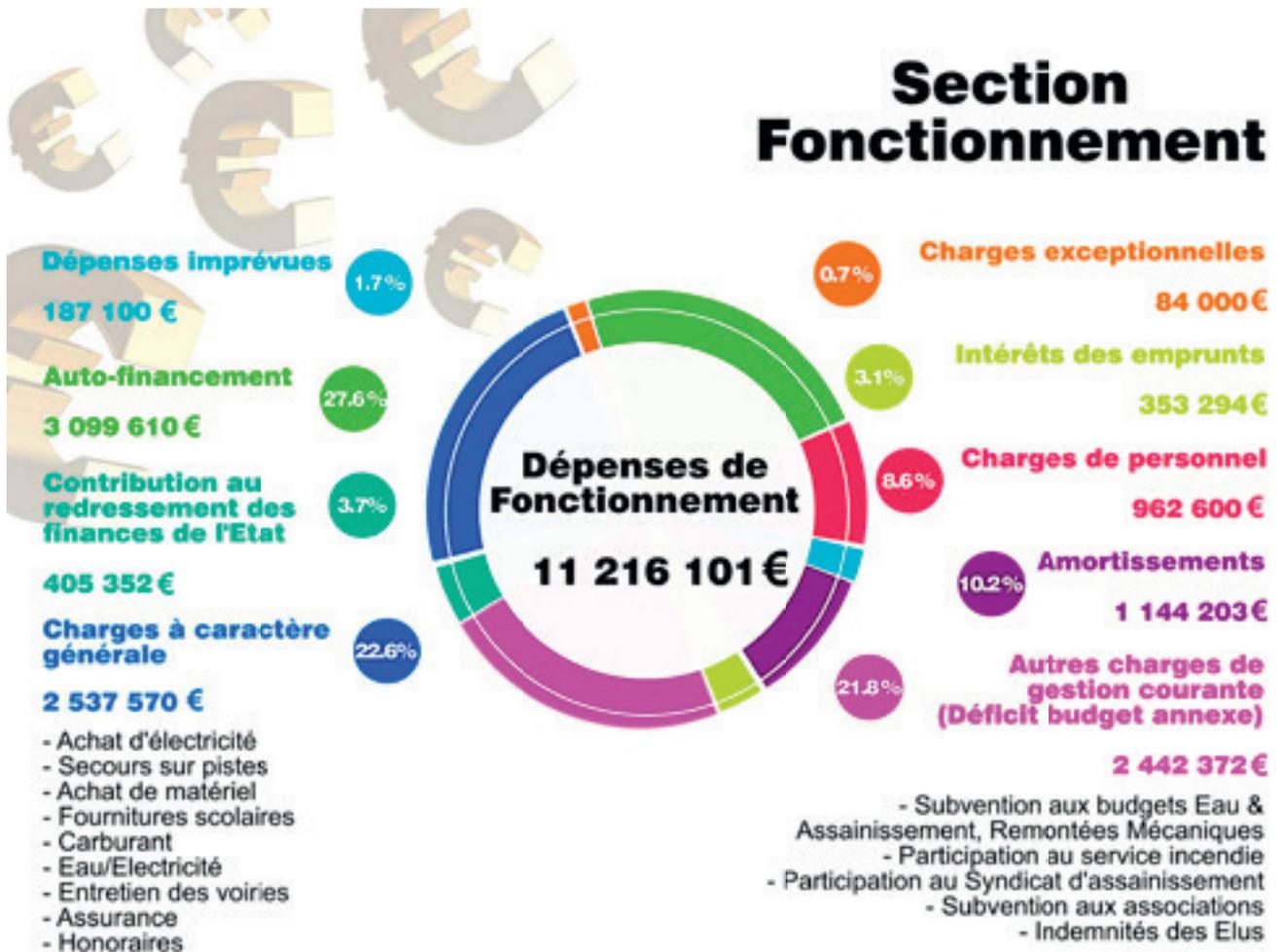


Résultat comptable
de l'exercice précédent
1 045 432 €

Amortissement
1 144 203 €



Section Fonctionnement





RÉSERVOIR DU PLAN SAINT ANDRÉ

D'une capacité de 300 m³, le génie civil a été construit par la société BRAISSANT d'Albens (Entre lacs) spécialisée dans ce type d'ouvrages. Il servira à alimenter en priorité les hameaux des Planay- La Croix et Pravarnier et à leur défense incendie (180 m³ pour l'alimentation et 120 m³ de réserve incendie suivant la norme en usage).

Son réseau sera raccordé à la conduite de refoulement de la Mazure et par gravité alimentera le réservoir des Granges (Chef-Lieu) et pourra ainsi assurer la pérennité des ressources de l'ensemble du secteur.

Ce réservoir aura une installation potentielle de stérilisation automatique (comme celui de Viclaire). La conduite de distribution a été enterrée.

RÉSERVOIR VICLAIRE

La commune de Sainte-Foy Tarentaise a inauguré, avec son exploitant Veolia, la mise en service d'un système de traitement de l'eau potable distribuée sur Viclaire et la petite Viclaire.

L'équipement mis en place permettra de distribuer de l'eau désinfectée, conforme aux normes et surtout sans goût de chlore (via un traitement ultraviolet).

Cet équipement s'accompagne d'un automatisme pour un suivi à distance du fonctionnement du traitement et du réservoir ainsi que d'une vanne de défense incendie manœuvrable désormais à distance. Coût des travaux : 46800 € TTC

La commune a par ailleurs planifié cet été les travaux pour installer un traitement sur le village de chenal.



La municipalité représentée par le maire Paul CUSIN ROLLET, l'adjoint au maire Luc MERCIER, les services de la mairie, Fabienne DECREMPS, Jean BORREL, et l'entreprise VEOLIA lors de l'inauguration.

A l'attention des propriétaires et exploitants d'Etablissements Recevant du Public (ERP)



Depuis la loi du 11 février 2005, les ERP doivent être accessibles à tous les types de handicap.

Ainsi, la loi précise que depuis le 01 janvier 2015, les ERP de 1ère à 4ème catégorie doivent être entièrement accessibles, et pour les ERP de 5ème catégorie, au moins une partie du bâtiment doit permettre d'assurer l'ensemble des prestations de l'établissement.

Pour les bâtiments déjà accessibles avant cette date, une attestation de ce fait devait être fournie.

Pour les autres, un dossier Ad'ap devait être établi afin de permettre les éléments à modifier pour rendre accessible le bâtiment, accompagné d'un planning de réalisation des travaux. Seuls les dossiers validés par la Commission départementale d'Accessibilité pouvant être reconnus.

Il est encore temps pour les retardataires de régulariser leur situation auprès de la Préfecture, et il faut également savoir que désormais, les décrets d'application des sanctions sont sortis.

Petite nouveauté pour cette année, désormais, à compter du 22 octobre 2017, tous les ERP doivent posséder un registre public d'accessibilité, consultable par le public. Ce registre a pour objectif d'informer le public du degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations. C'est un outil de communication entre l'ERP et son public.

Le registre doit rassembler un certain nombre de pièces qui varie selon la situation de l'ERP.

- Une présentation globale de toutes les prestations proposées par l'ERP.
- Le degré d'accessibilité de l'ERP à travers :
 - Pour les ERP nouvellement construits, l'attestation d'achèvement de travaux soumis à permis de construire, prévue à l'article L. 111-7-4 du CCH.
 - Pour les ERP existants conformes, l'attestation d'accessibilité, prévue à l'article R. 111-19-33 du CCH.
 - Pour les ERP sous Ad'AP, le calendrier de la mise en accessibilité, le bilan à mi-parcours (uniquement pour les agendas de 4 à 9 ans), et en fin d'Ad'AP l'attestation d'achèvement, prévue à l'article D. 111-19-46 du CCH.
 - Pour les ERP sous AT, la notice d'accessibilité, prévue à l'article R*111-19-18 du CCH.
- Le cas échéant, les arrêtés préfectoraux accordant la ou les dérogations.
- La formation du personnel à l'accueil du public à travers :
 - La plaquette informative DMA intitulée "Bien accueillir les personnes handicapées".
 - La description des actions de formation.
 - Pour les ERP de 1e à 4e catégorie uniquement : l'attestation annuelle signée par l'employeur décrivant les actions de formation et leurs justificatifs.

Les modalités de maintenance et d'utilisation des équipements d'accessibilité.

Attention, certaines sociétés pratiquent un démarchage agressif des ERP par fax, mail, téléphone ou porte à porte, pour leur proposer la rédaction de ce registre ou l'établissement de dossiers Ad'ap, et en se faisant parfois passer pour une autorité administrative. Il faut garder la plus grande vigilance vis-à-vis de ce démarchage : consulter les sites internet gouvernementaux, se méfier des méthodes jugées agressives et ne jamais donner de coordonnées bancaires par téléphone.

Il est rappelé que ce registre peut être établi par le propriétaire ou l'exploitant. Le site internet du ministère de la Transition écologique et solidaire, rubrique Accessibilité des ERP présente des éléments pouvant vous y aider (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/laccessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-erp#e1>).



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La Commission d'élus en charge d'élaborer le futur Plan Local d'Urbanisme a achevé son travail de préparation et l'a soumis au Conseil municipal le 19 décembre afin que celui-ci délibère pour arrêter le projet.

Cette année encore, la charge de travail a été lourde pour la Commission, entre les réunions de travail avec le bureau d'études EPODE, et les réunions internes entre élus pour répondre à des éléments particuliers ou effectuer des visites complémentaires sur le terrain avant de prendre une décision. Un projet de salle hors-sac a par exemple, nécessité de préparer un dossier spécifique pour le défendre à Chambéry devant la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) car il était en dehors des zones déjà urbanisées de la commune.

Le projet de PLU a été présenté aux Personnes Publiques Associées (P.P.A. : Etat, collectivités, chambres consulaires, PNV,...) le 16 novembre 2017, pour montrer les orientations principales du projet, prendre la température des instances présentes, et recueillir leurs premières remarques. Dans la foulée, le projet a été présenté le soir même au public dans la salle polyvalente de Planjo, pour présenter le dossier sous sa facette « intérêt général ». Les intérêts privés pourront se manifester sur le registre d'observations présent en mairie, mais surtout par le biais de l'enquête publique.

Une étape importante a également été franchie le 14 décembre dernier, car le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé par le Comité syndical de l'Association de Pays Tarentaise Vanoise (APT.V). Le document transmis à l'Etat, sauf remarque de celui-ci, devrait donc s'appliquer dès la mi-février 2018. Le SCoT a servi de colonne vertébrale à l'ensemble du dossier PLU et c'est donc un élément essentiel de la validation de notre projet, mais également de l'aménagement de la vallée, qui est mis en place.

Cet arrêt du projet de PLU par le Conseil municipal signifie que le travail de préparation est terminé, mais il ne s'agit pas encore du document définitif.

En effet, il va maintenant être transmis à l'ensemble des P.P.A qui vont avoir un délai de trois mois pour le disséquer. Un retour nous sera fait pour nous faire connaître les points à éventuellement modifier obligatoirement, et les souhaits de modification de chacun des partenaires, qui pourront être retenus ou pas.

Cette étape effectuée, il pourra être soumis à enquête publique pendant une durée d'un mois. A l'issue de cette procédure, le PLU pourra être remanié à la marge en fonction des observations et de l'avis du Commissaire enquêteur, et sera enfin soumis à l'approbation du Conseil municipal. Il s'appliquera un mois après l'envoi du dossier définitif à l'Etat, et en l'absence de remarques de celui-ci.

GROUPE SCOLAIRE



La municipalité a consacré une partie de son budget à la mise en conformité de l'école de la commune ; l'année dernière une rampe Handicapé a été installée au niveau de la route menant au Miroir ; cette année un WC "handicapé" a été créé au même niveau que la rampe afin d'accueillir des enfants en difficulté moteur.

Après la mise en place du plan Vigipirate au niveau national, les élus ont décidé de faire poser des films occultants sur toutes les fenêtres et portes de l'école donnant sur la rue.

Enfin, quelques rafraîchissements ont été apportés aux toilettes des enfants au niveau du préau avec la pose de carrelage pour remplacer le lino.



FLEURISSEMENT

Cette année encore, le fleurissement aura été remarquable par sa qualité et aussi très apprécié par un grand nombre de personnes.

Pour améliorer l'entretien régulier des fleurs ainsi que le fauchage, cuve à eau, remorque et moto faucheuse ont été achetés, avec l'aide d'un emploi saisonnier, Stéphanie Fracher, venue nous prêter main forte, toujours sous l'œil attentif d'Annick Recordon.

Une plante appelée Renouée du Japon commence à nous envahir et il est très difficile de l'exterminer. Après plusieurs essais et différentes méthodes restées infructueuses jusqu'à présent, (renouée en contre bas du parking du Monal au chef-lieu), nous avons opté pour la pose d'une bâche afin de les étouffer.



DÉNEIGEMENT

Cette année la neige a réinvesti les sommets, suite à d'abondantes chutes, dès le mois de novembre. Afin de faciliter le déneigement de la commune, quelques règles à retenir :

- Ne pas stationner sur la voie publique afin de ne pas gêner le passage des engins.
- Déneiger chacun devant sa porte afin de permettre de maintenir un passage et une vie en collectivité épanouie.
- Eviter de se garer sur certaines places de stationnement réservées au stockage de la neige.

RÉUNION DE VILLAGES

Comme tous les ans pendant la période estivale, nous nous rassemblons dans les villages afin d'aller à la rencontre des habitants et de leurs besoins autour d'un verre. Des soirées que certains habitants ne manqueraient à aucun prix pour passer un moment d'échange très convivial. Nous tenons à remercier tous les villageois pour leur participation qui nous permet d'échanger et d'améliorer la vie dans les hameaux, et n'hésitez pas à venir nombreux. Rendez-vous est pris pour 2018.



Réunion de village de La Mazure

TRAVAUX

• Routes de montagne

Dans la continuité des travaux de réhabilitation des chemins d'alpages engagés depuis plusieurs années, la route d'accès du Crôt à la Motte a subi une réfection, un drainage et une remise en forme de la bande de roulement.

La pose de rigoles métalliques permet de limiter le ruissellement sur la chaussée et de ne pas la détériorer.

D'autres routes comme les Savonnes, Chenal dessus au Clou et les Savonnettes ont également été réhabilitées par les services techniques.

Pour permettre la traversée de ruisseaux empruntés par un grand nombre de randonneurs des passerelles ont été créées et posées, en association avec les chasseurs de sainte Foy, que nous remercions vivement, au niveau de la Vacherie et du plateau de la Sassièrre ainsi que la réhabilitation de chemins.

• Travaux divers

- Pour améliorer et dynamiser le tourisme d'été, des randonnées à cheval ont été proposées, une mini ferme a été installée à Plan Bois, des jeux et tables de pique-nique ont été mis à la disposition des touristes.

- Afin de sécuriser le chargement du sel dans la trémie de la saleuse, une porte a été créée dans la mur du chalet à Planjo et un escalier métallique a été posé.

- Quelques petits travaux de réaménagement ont été effectués par les services techniques au niveau des garages communaux par la création d'une mezzanine pour accueillir l'atelier hydraulique et la création d'un local électrique pour permettre d'avoir un lieu de stockage du matériel.

- Suite à la demande des résidents des hameaux du Chavarnier et Planay Dessus un panneau d'affichage d'informations a été créé et posé.

- Afin de permettre aux pompiers d'être réactifs en cas de feu, un coffret en bois a été fabriqué à l'entrée de Montalbert pour le rangement du RIA, tuyaux incendie et extincteurs.

- Depuis trois ans, chaque année nous réhabilitons, voire remplaçons les bassins abîmés dans les différents villages. Ces bassins sont remplacés par des bassins en bois fabriqués par notre menuisier et cette année c'est celui de Nancroix qui a été remis au goût du jour.

- Afin de garantir un accès maximum aux établissements publics une place de parking handicapé a été créée devant l'église.

- Comme chaque année les jeunes de Verdun sont venus nous prêter main forte durant trois semaines début août et une semaine à l'automne. De nombreux petits travaux (fauchage, peinture, lazure, nettoyage des rigoles...) ont été réalisés avec leur collaboration, nous les remercions.

- Une campagne d'entretien menée par l'ONF a permis le nettoyage et la réhabilitation des drains de la commune.



- Cette année encore, plus de 150 000 euros TTC ont été investis dans le cadre des travaux d'entretien de nos routes. Les chantiers les plus importants ont été effectués par l'entreprise Colas :

* reprise en enrobé de la ruelle derrière chez Gapian ainsi que devant la poste.

* bicouche route d'accès au Jorat.

* bicouche route d'accès au Champet.

* réfection de la ruelle à Bonconseil.

* enrobé de la montée au Planay dessus.

* enrobé au Baptieu accès devant chez Gobert.

- Chaque année les services techniques sont obligés de reprendre certaines routes de montagne détériorées par les violents orages, c'est pourquoi une campagne d'enrobé en bicouche sur la route entre Chenal Dessus et la Côte à Lombard, route d'accès à Nancruet et entre Chenal du haut et le croisement Fenil/ Combe à permis de renforcer et de structurer le support existant.

- Depuis le mois de septembre d'importants travaux de modernisation des réseaux sont menés par la commune sur le secteur du Planay et Maison Dessous, travaux terminés juste avant les premières chutes de neige.

- La commune continue la mise en séparatif de ses réseaux d'assainissement (séparation du réseau d'eaux usées de celui d'eaux pluviales). Ces chantiers font suite à une première phase réalisée en 2016. Ces travaux sont également l'occasion d'enfourer les lignes électriques, cela permettra de réduire les nuisances visuelles (nombreux câbles électriques et télécoms apparents).

L'année 2017 a connu quelques petits changements dans l'équipe du personnel des services techniques : M. Jean Michel Durand recruté comme mécanicien a dû partir depuis le 1^{er} septembre pour des raisons familiales, M. Pierre Braquet a été embauché le 1^{er} août en tant que menuisier en remplacement de M. Rémi BOCH. Enfin au mois de Décembre, M. Sébastien Tesniere a pris ces fonctions en intégrant le service voirie.

Aujourd'hui l'équipe est donc composée de 7 agents contre 9 en 2015.

- Le bus communal vieillissant, il demande de plus en plus de réparations, c'est pourquoi cette année, la mairie a décidé de sous-traiter la navette reliant la Station au Village. Les 2 agents qui conduisaient la navette ont ainsi pu réintégrer le service du déneigement pour l'hiver.



Entretien ONF



Route de montagne



Pose de rigoles



Réseaux de
Maisons Dessous



Ruelles
Vieux Bonconseil



Pont Sassièr



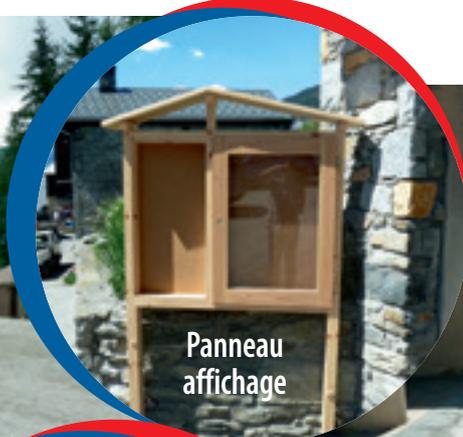
Entretien des routes



Campement des Jeunes de Verdun



Parking pour les handicapés créé au chef-lieu



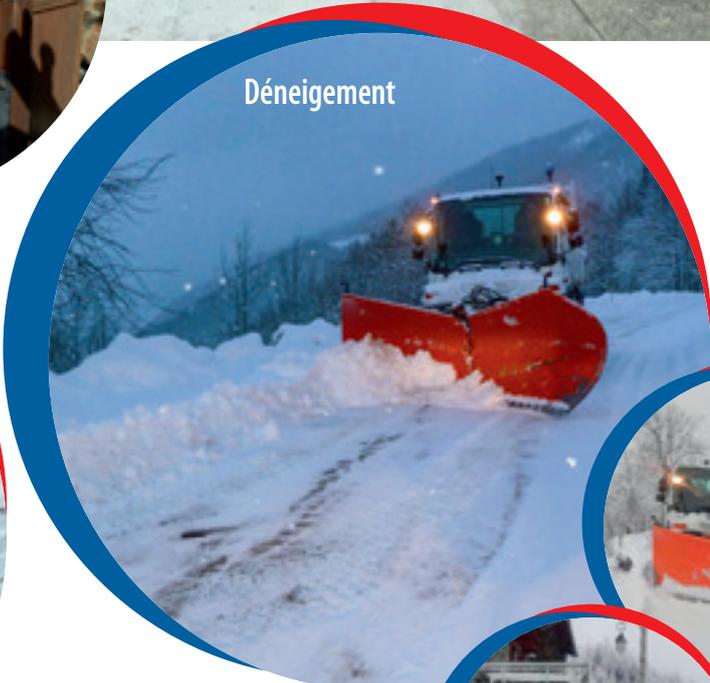
Panneau
affichage



Coffret
pompiers
Montalbert



nouveau bassin
de Nancroix



Déneigement



Installation jeux pour enfants à la station



mezzanine de Planjo

EN CHIFFRES

27 élèves de Maternelle

13 PS
8 MS
6 GS

40 élèves en Élémentaire

9 CP
3 CE1
12 CE2
8 CM1
8 CM2

TOTAL : 67 élèves

Ecoles 2017/2018



LE CRITÉRIUM DE VAL D'ISÈRE

Cette année encore les élèves de cycle 3 ont participé au concours du critérium des enfants à l'occasion du Critérium de la Première Neige à Val d'Isère.

Chaque classe participante devait réaliser un film d'une durée comprise entre 45 secondes et 1 minute sur le thème de la célèbre devise de De Coubertin

"L'essentiel c'est de participer". Les enfants et moi-même remercions une nouvelle fois David Leib qui est venu filmer en classe puis a effectué le montage du film. Un grand merci à lui.

Pas de podium pour nous cette année mais nous avons tout de même eu la chance d'assister à Val d'Isère aux deux manches du Géant Hommes depuis la raquette d'arrivée de la course ainsi qu'à la cérémonie protocolaire qui a suivi, le samedi 09 décembre 2017. Merci au Club des Sports de Val d'Isère qui a financé cette journée entièrement.



LES PETITS SANTAFÉRAINS SUR LES PATINS !

Les élèves de maternelle de 3, 4, 5ans ont découvert, en mars, le patin à glace à la Rosière.

Notre moniteur patin s'appelle Pat.

Il fait enchaîner des exercices pour l'équilibre : patins droits, immobile, il faut se baisser, puis se relever bras tendus.

Les 3 ans utilisent une petite voiture.

Après quelques séances, les petits commencent à quitter leur voiture et les grands réalisent des parcours avec virage.

Le dernier jour, grande fête ! Musique et lumières pour danser et jouer !

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Nombreux ont été les parents et amis venus assister au spectacle de fin d'année, donné à l'auditorium de Tignes, jeudi 22 juin. Ce spectacle a été l'aboutissement d'une sensibilisation au continent africain pour tous les élèves de l'école durant la période 5. Les enfants des différentes classes, ont été dirigés tour à tour par la compagnie Joseph Aka en danse et percussion africaine ainsi que par Auren pour la création et l'interprétation de chansons. C'est donc tout un ensemble qui a contribué à la réussite du spectacle. La soirée s'est ensuite poursuivie dans le lounge de Tignes espace. Chaque parent avait apporté de quoi grignoter et les boissons étaient offertes par l'APE.



Ils étaient 7 à quitter les bancs de l'école pour aller prendre leurs quartiers sur ceux du collège. M. le Maire leur a remis à chacun un dictionnaire pour leur donner le goût de la découverte au fil des pages.

PROLONGATION DE LA GARDERIE DU SOIR

A la rentrée 2017/2018 la garderie du soir a été annualisée. Après une enquête auprès des parents d'élèves durant les mois de mai/juin 2017 et au vu du nombre de retours positifs, la garderie du soir pour la rentrée 2017/2018 a été mise en place de façon annuelle. Les enfants, sous la bonne garde de Muriel Bourgeois, sont donc accueillis tous les soirs de la semaine scolaire de 16h30 à 18h30.



UNE HYGIÈNE AU TOP !

En 2017, la cantine de l'école de la commune a été inspectée au titre de la sécurité sanitaire des aliments. Le rapport rendu fait état d'un niveau d'hygiène "très satisfaisant" dans nos locaux. De quoi saluer le travail de Mme Sylvie OSSOLA et obtenir une publication sur le site « Alim'confiance » qui met à la disposition du grand public l'ensemble des résultats des contrôles officiels réalisés par l'État en sécurité sanitaire des aliments tout au long de la chaîne alimentaire.



L'ANNÉE DU GOÛT

En cette rentrée 2017/2018, les élèves de la cantine expérimentent de nouveaux goûts avec des produits issus de la cuisine Végan. Le véganisme consiste à ne consommer aucun produit issu des animaux ou de leur exploitation. Les élèves ont donc goûté les steaks de pois chiches / soja et autres Tortellinis épinard / quinoa. De quoi affiner les palais et ouvrir les enfants à toutes les cultures.

CLAP DE FIN POUR LES TAPS

En concertation avec le corps enseignant de l'école, la commune a décidé de mettre fin au Temps d'Activités Périscolaires mis en place en 2015. Ces activités qui se déroulaient le mardi et le vendredi à raison de 3h00 par semaine ont donc été supprimées. La rentrée 2017/2018 a vu le retour à la semaine de 4 jours pour les enfants de Sainte Foy avec la pause du mercredi.

OFFICE DE TOURISME

Un hiver en chasse un autre mais des saisons qui ne se ressemblent pas tant au niveau calendaire qu'au niveau météorologique ! L'hiver 2017 a été bon malgré un calendrier de Noël et Jour de l'An annoncé comme difficile avec des fêtes se situant en plein dans les week-ends de chassé-croisé.

Estimons-nous plutôt "chanceux" : quand le ski était quasi impossible dans beaucoup de massifs, pendant les vacances de Noël 2016, Sainte Foy a ouvert 40 % de son domaine.

Il est primordial de continuer à soutenir une communication axée sur une altitude favorable à 1550 mètres d'altitude et ne pas hésiter à rappeler que la proximité de grandes stations d'altitude est un atout pour notre destination et devient un levier rassurant pour nos clients.

Ceci étant dit, ce début de saison est prometteur ! La neige est tombée de façon exceptionnelle, remettant les « pendules à l'heure » et rappelant que la montagne reprend finalement toujours ses droits.

Les chiffres de fréquentation annoncés sur l'ensemble de la saison (source : G2A) sont bons : au 01 décembre dernier sur les réservations enregistrées à cette date, le taux de remplissage prévisionnel sur l'ensemble de la saison est de 45,6% sur l'ensemble des lits professionnels.

La neige cette année est là et tant mieux ! Mais au vu des débuts d'hiver capricieux que nous avons pu connaître ces dernières années, nous devons nous féliciter de l'investissement mis dans la neige de culture. Notre réseau de neige de culture nous permet désormais de considérer les caprices de la météo avec davantage de sérénité.

L'été 2017 est incontestablement en baisse en termes de réservation. Certains hébergeurs parlent de -30 % par rapport à la saison précédente. L'été est devenu aussi un enjeu pour nos communes. L'organisation du Tour de l'Avenir est certainement une première réponse et a mis favorablement Sainte Foy sous les feux de la rampe. La première édition de la fête de village à la Mazure a été un beau succès.

Mais à partir du 1er mai prochain, l'Office de tourisme de Sainte Foy dans le cadre de la loi « NOTRe », verra sa compétence tourisme transférée à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise. L'avenir de l'OT se décidera maintenant au niveau intercommunal. A ce jour, techniquement il nous est impossible de vous dire comment cela va se dérouler. Nous devrions en savoir plus sur ce début d'année et ne manquerons pas de tenir informés les socioprofessionnels de Sainte Foy.

Soyez assurés que pour l'heure nous mettons tout en œuvre avec les moyens qui sont les nôtres pour promouvoir la destination Sainte Foy. Nous souhaitons souligner le dévouement de sa directrice, Anne Marmottan ainsi que l'implication sans faille de Mesdames Magali Borrel et Coralie Gueirero.

Nous vous souhaitons une belle année 2018 et une belle saison d'hiver.

Danièle CHAUDAN & Yannick AMET

(Yannick Amet a démissionné de ses fonctions de l'OT après 9 ans de présidence.

Danièle Chaudan a été élue pour lui succéder en juillet dernier)



TRAVAUX RÉALISÉS A LA STATION ÉTÉ 2017

- Des travaux d'enrobé, pris en charge par la SAS, ont été réalisés au niveau du parking n° 2.
- Dans le village de Bonconseil d'en haut, le cheminement piéton a été entièrement reprofilé et enrobé. Des bordures en pierre délimitent ce chemin et les eaux pluviales récupérées. A cette occasion, une placette a été créée par les services techniques au centre du village. L'ensemble des travaux a été pris en charge par la commune.
- La construction de 5 chalets privés en amont de la "Guersaz" a nécessité un léger reprofilage de la piste retour "Batailletaz".



EXTENSION DU RÉSEAU NEIGE DE CULTURE ÉTÉ 2017

En octobre, des travaux ont été engagés pour la création de cinq enneigeurs TL6 supplémentaires :

- Trois sur le bas de la piste de l'Arpettaz.
- Un sur la piste de la "Savonette" en haut du dernier tiers.
- Un sur le front de neige (face au restaurant "La Maison à colonnes")

Ces travaux ont été réalisés avec le concours des sociétés S.F.T.L.D et TechnoAlpin.

10 perches enneigeurs :

- 5 sur la piste de "l'Arpettaz"
- 5 sur la piste des "Charmettes" ont été mises en service sur des regards existants.

Le montant total de ces aménagements a été de 232 000 euros TTC, portant le nombre total d'enneigeurs sur le domaine à 62.



A partir du 10 novembre, la période de froid a permis de produire 150000 m³ de neige. A cela sont venues s'ajouter les premières chutes de neige assez conséquentes, début décembre. On ne pouvait espérer mieux pour l'ouverture de la saison, le 17 décembre. Cette journée était sublime.

La commission de sécurité avec le concours des entraîneurs a validé le 22 novembre l'ouverture de la piste de l'Arpettaz afin de permettre aux équipes nationales, régionales, aux clubs locaux de s'entraîner dans les meilleures conditions pendant 3 semaines (voir article du ski club).



PROJETS

Comme annoncé en 2016, 28 enneigeurs supplémentaires seront réalisés durant l'été 2018 sur le retour "Marquise-Plan Bois", la piste de "Crêt Serru du bas".

Une subvention de 30 %, soit 361 000 euros a été allouée à la commune par la région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Plan Neige mis en place par son président Laurent Wauquiez. Gilles Chabert et Fabrice Pannekoucke, conseillers régionaux, nous ont accompagnés pour ce financement.

Un nouvel ensemble "chalet" verra également le jour en haut du télésiège de l'Aiguille à la place de l'existant durant l'été 2018.

Un projet de sécurisation du domaine par Gazex est à l'étude.



CRÉATION DE LA PISTE DE "CAMP-FILLUEL" ÉTÉ 2017

Les travaux ont débuté début septembre pour s'achever le 10 novembre.

La première partie a nécessité la construction d'un mur en enrochement de 3,50 mètres de haut maximum sur 150 mètres de long. Cette traversée fait 8 à 9 mètres de large avec une pente à 9 %. Les travaux de terrassement ont été réalisés jusqu'en amont de la ruine de Camp Filluel.

Au-delà, des travaux d'écrêtage et de nettoyage ont été nécessaires afin de permettre le passage.

La couche importante de neige depuis le début de saison a facilité la tâche du personnel des dameuses qui ont accompli un travail considérable : en faire une piste large au profil naturel.

Cette piste, qui fait 1550 mètres de long, est de couleur rouge à cause de son pourcentage soutenu dans la partie intermédiaire. Elle présente l'avantage de se situer dans un secteur ensoleillé tout en étant bien orientée (2/3 au nord et 1/3 à l'ouest).

A ce jour, les retours de la clientèle, nombreuse à fréquenter cette piste, sont bons.

Les travaux ont été réalisés pour un montant de 330 000 euros TTC.





SFTLD

Au nom de la société, Sainte Foy Tarentaise Loisirs Développement, et en associant son Président, M. Georges VIAL, et l'ensemble de notre équipe, nous souhaitons à Monsieur le Maire, à son Conseil, à ses services et à la population de Sainte-Foy-Tarentaise une excellente année 2018.

La saison 16-17 a connu une baisse d'activité liée aux conditions d'enneigement difficiles de début de saison. Malgré le retour à la normale sur le plan de l'enneigement, dès le mois de janvier, St Foy a vu sa fréquentation en baisse pour finir à -1,69 % en termes de journées/skieurs, mais en dessous des 2 % de la conjoncture nationale.

Mr le Maire, Paul CUSIN-ROLLET, et son Conseil Municipal restent mobilisés pour continuer à améliorer et à procéder à l'extension du réseau neige qui nous permet sans équivoque de lancer les débuts de saison, lorsque la matière première fait défaut ... Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! En effet, ce début de saison est très prometteur...une longue période de froid courant novembre, nous a permis de produire une neige de qualité et en quantité suffisante pour pouvoir mener à bien l'ouverture en avant-première de cette saison (depuis le 25 novembre !) pour les entraînements à la compétition dédiés à la Fédération Française de Ski et aux ski clubs locaux Début décembre, les chutes de neige naturelles, nombreuses et conséquentes, nous permettent d'aborder cette nouvelle saison avec beaucoup plus de sérénité que les trois dernières saisons ! La principale nouveauté de cette saison est la création de la piste « campfilluel », projet porté par la commune de St Foy qui est le Maître d'ouvrage, dont l'ambition est d'agrandir l'offre commerciale de ce secteur afin de fortifier le taux de fréquentation du tsd 6 Marquise .

Fiche technique piste Camp-filluel :

Altitude départ : 2425 m, altitude arrivée : 2100 m, dénivellée 325 m . longueur 1555 m, piste n° 26 classée rouge.

Toujours côté travaux, la Mairie a engagé une nouvelle tranche de canons à neige avec l'acquisition de nouvelles perches pour le front de neige, pour les pistes de Savonnettes, Charmettes, Arpettaz, Combes, portant le nombre d'enneigeurs de 48 à 61 nous permettant de couvrir une surface d'environ 23 ha.

Pour les remontées-mécaniques, des travaux de mise en conformité des échelles et passerelles de gare ont été réalisés sur les TSF Arpettaz et Aiguille et pour ce dernier une cabine toilettes a été installée. Parallèlement, le TSF de l'Arpettaz s'est vu équiper de dispositif de sécurisation d'anti-sous-marinage au niveau des 4 assises des 81 sièges.

Dans la poursuite de la réorganisation de nos services, j'ai le plaisir de confirmer la nomination de Gilles Fracher au poste de Directeur d'exploitation. Il cumule désormais la fonction de chef d'exploitation des remontées mécaniques et celle de « coordinateur » des services d'exploitation RM, Pistes, garage, damage et neige de culture. Cette coordination "terrain" est essentielle pour la satisfaction de notre clientèle et la réactivité en est un élément prépondérant. François Bataille, présent dans l'exploitation depuis 2004, sera à ses côtés pour les remontées-mécaniques en tant qu'adjoint-remplaçant et Samuel Falquy, enfant du pays, a été nommé au poste de Responsable électrique.

De même au service des pistes, Grégory Roy assure la direction du service des pistes et sera assisté par Nicolas Charamel en tant qu'adjoint remplaçant. Tous deux ont reçu l'agrément de M. le Maire de Ste Foy.

Toujours côté pistes, la saison d'été a été très active et notamment pour la remise en état des pistes, des ouvrages de sécurité, de la signalétique.... endommagés par les grosses avalanches de mars 2017.

Pour les remontées mécaniques, le Ministère des transports a demandé à toutes les entreprises de notre secteur d'activité de réaliser la mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité à l'instar de ce qui est imposé aux réseaux ferrés de France. A la mi-novembre, Mr le Préfet de Savoie a validé par Arrêté Préfectoral, notre système de gestion de la sécurité qui décrit toutes les opérations d'exploitation et de maintenance.

Mes meilleurs vœux pour 2018 et bon ski !

François PIQUET

Notre Société en quelques chiffres :

- SFTLD créée en octobre 2011, certifiée iso 9001 depuis avril 2014,
- 5 salariés permanents,
- environ 49 salariés saisonniers répartis sur 5 services, dont un club enfants
- nombre de passagers transportés par saison, en moyenne 1 300 000
- nombre de journées/skieurs, en moyenne 166 000.



ACTIVITÉS GRATUITES 2018

Pendant les vacances de février l'Office du tourisme, le Ski Club de Sainte Foy et l'ESF organisent un entraînement en slalom géant et en vitesse.

Animation gratuite sur le stade de l'Arpette.

Niveau piste rouge - Casque obligatoire

RDV le mardi à 9h en bas du stade.

Le vendredi 24 mars a eu lieu

la 2^{ème} édition de La Montée de Sainte Foy - BY ESF

Course de ski de randonnée en nocturne.

Départ en ligne sur le front de neige de Sainte Foy

Arrivée départ télésiège Aiguille. 500 D+

Poêlée savoyarde - remise des prix

tirage au sort et concert au Monal à partir de 21h



SÉCURITÉ DES PISTES

Un entraînement sauvetage, programmé par la Préfecture de Savoie, s'est déroulé au Col de l'Aiguille sur le domaine skiable de Sainte Foy les 24 et 25 janvier 2017.

25 pisteurs secouristes, venant de toutes les stations de la Tarentaise, accompagnés par leur fidèle chien ont effectué des entraînements de recherche en avalanches avec pour but d'évaluer le couple "chien et son maître".





LE MOT DU NOUVEAU PRESIDENT FRANCIS MARMOTTAN

Bonjour à toutes et à tous,

Ma première année en tant que président du ski club de SAINTE FOY est marquée par de belles chutes de neige qui nous permettent d'aborder cette nouvelle saison dans des conditions satisfaisantes.

Tout d'abord, je transmets mes vœux de réussite sportive pour 2018, aux 58 licenciés du SKI CLUB en leur souhaitant d'aller toujours au bout d'eux mêmes, d'évoluer chacun à leur vitesse, de vivre pleinement leur passion et un jour, peut-être, de la transformer en un métier. Que chacun continue de skier sur la très belle dynamique en cours !

J'entends également adresser mes vœux les meilleurs à toutes les personnes qui œuvrent afin que le Ski-club continue de véhiculer une image réellement positive en tant qu'organisateur de manifestations : d'événements locaux jusqu'aux courses internationales.

J'en profite d'ailleurs pour féliciter les partenaires du Ski-club de SAINTE FOY qui ont répondu présents afin de mener à bien le projet d'ouverture anticipée du stade de slalom de l'ARPETTE sur la période du 25 novembre au 17 décembre 2017, qui s'est révélé être une belle réussite Santaféraise.

D'un point de vue financier, le Ski-club connaît une situation délicate liée à une baisse des recettes enregistrées ces dernières années. Notre priorité est de trouver des solutions nous permettant de maintenir la qualité des entraînements nécessaires aux licenciés, de manière à ce que le Ski-club de SAINTE FOY puisse conserver sa notoriété, reconnue en Haute Tarentaise.

Je conclurai en vous adressant à toutes et à tous, au nom du ski club de SAINTE FOY, une année 2018 emplies de joies.

Sportivement

Francis MARMOTTAN



Champions, SFTLD, pisteurs ...

SAINTE FOY TARENTAISE SOUTIEN LE MOUVEMENT SPORTIF DU SKI

LES SKI-CLUBS DE HAUTE TARENTAISE, LE COMITÉ DE SKI DE SAVOIE, LE SKI ÉTUDES DE BOURG ST MAURICE ET LES EQUIPES DE FRANCE SE SONT DONNÉ RDV À SAINTE FOY TARENTAISE AU MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE POUR S'ENTRAÎNER ...

Dans un contexte où les futurs champions ont du mal à trouver des stations pour s'entraîner et sont parfois obligés de s'expatrier dans les snow domes étrangers, Sainte Foy Tarentaise leur a proposé du 25/11 au 16/12 des conditions optimales d'entraînement sur neige de culture sur l'ARPETTE pour préparer la saison de compétition dans les meilleures conditions.

LES DIRIGEANTS ET COACHS DU SKI CLUB DE STE FOY ont travaillé pendant plus de 10 mois en collaboration avec les élus de la commune, SFTLD, l'Office du Tourisme, les hébergeurs et restaurateurs de la station pour mettre en place une organisation professionnelle "tout compris" pour accueillir les compétiteurs cherchant des terrains d'entraînements de qualité sur une période charnière de la saison.

C'est également grâce à ses nouveaux équipements et travaux en neige de production sur son stade homologué FIS de l'Arpette que Sainte Foy **a pu enneiger la piste au 25 novembre pour donner la possibilité aux graines de champions de s'entraîner en minimisant les déplacements et en maximisant la qualité des séances sur neige de culture.**

Des skieurs de haut niveau étaient présents lors de ces 3 semaines de préouverture notamment pour préparer le Critérium de la première neige à VAL D'ISERE.

De grands champions de COUPE DU MONDE avaient répondu présents les 5 et 6 décembre :

- L'équipe Suédoise : Mathias Hargin, André Myrher, Matt Olsson,
- Les Italiens : Stefano Gross, Patrick Thaler, Christian Deville
- Ainsi que Les croates, Américains et Canadiens faisant partie de l'élite mondiale, se sont entraînés 2 jours de suite sur l'Arpette en vue de la coupe du Monde de Val d'Isère où André Myrher a décroché une belle 3^{ème} place !



André Mihrer, Suède

Le groupe Coupe d'Europe Français a également profité de la belle préparation de la piste par les dameurs et pisteurs d'SFTLD pour s'entraîner 2 jours en géant les 7 et 8 décembre.

Une belle réussite pour le Ski-club de Sainte Foy qui a orchestré l'organisation des stades et la gestion des créneaux d'entraînement durant 3 semaines avec un relai en communication de l'Office du tourisme qui a su utiliser ce support médiatique pour communiquer vers la clientèle touristique en vue des vacances de Noël ...

Côté finances, l'opération a été gérée avec un budget à l'équilibre **par le Ski-club de Sainte Foy grâce au soutien de partenaires financiers tels que :**

- Le Ski études de Bourg St Maurice
- Le Comité de Ski de Savoie
- Le Groupe d'entraînement privé ORSATUS
- L'Office du Tourisme de Ste Foy
- La FFS (avec le Programme National jeunes U16)

Et des socio-professionnels partenaires tels que :

- Les Chalets L'Argentière
- Les Chalets Chaudanne
- L'Hôtel Le Monal
- Les 3 restaurants "l'à cœur", Le "Yéti Boots", "Chez Léon"

UNE BELLE RÉUSSITE SPORTIVE ET DE BELLES RETOMBÉES PUBLICITAIRES POUR NOTRE COMMUNE ET LA STATION qui attend avec impatience les clients de la saison !

Vincent CHARRIERE

Le nouveau groupe "PRÉ-CLUB" du SKI CLUB SAINTE FOY

Cette année, **6 nouveaux jeunes skieurs nés en 2011** intègrent le SKI CLUB de Sainte Foy dans le groupe **"PRÉ-CLUB"**.

Ce nouveau groupe leur permettra de découvrir la structure du Ski-club progressivement dans un encadrement où une seule année d'âge est réunie !

Ces 6 enfants seront encadrés par Claire HAURET la nouvelle coach du Pré-Club qui les suivra les mercredis et samedis après-midis de 13h30 à 16h30 sur 30 séances de 3h durant tout l'hiver.



U12, Quentin Charrière



U12 avec A. Mihrer et Matt Olsson

Plusieurs objectifs avec ce groupe :

- Découvrir le ski sous ses formes les plus ludiques (Poudreuse, Sauts, Slalom, KL,..).
- Skier dans les terrains les plus variés pour développer des qualités naturelles de skieur.
- Travailler les premiers points techniques de base liés aux équilibres.
- S'adapter et respecter le fonctionnement de groupe et les règles de vie du club.
- Faire découvrir aux enfants la compétition de façon progressive.
- Skier en sécurité en contrôlant sa vitesse et les autres skieurs.
- Développer leur confiance en eux !

Le Pré-club est la pépinière du ski club qui permet aux coaches de continuer à former des jeunes skieurs pour assurer la pérennité du club sur le futur.

Chaque enfant est licencié à la Fédération Française de Ski. Bienvenue à tous ces futurs champions dans une aventure qui durera une douzaine d'années !

Enfants 2011 du Pré-club : Maxime GAIDET, Mac GEDDES, Tom RYCX, Marie MERCIER, Léa MARMOTTAN, Pearl STANISH

BONNE SAISON À TOUS !



Association Communale de Chasse Agréée "La Perdrix Blanche"

Pour mieux nous connaître, voir notre activité, nous contacter, notre site internet est accessible : <http://www.la-perdrix-blanche.fr>

Petit aperçu de nos activités de l'année 2017...

Nous avons en partenariat avec la Commune installé une passerelle sur le plateau de la Sassièrre pour l'accès de tous aux chemins de balade en direction du Lac noir.

Nous avons participé à l'entretien de chemins utilisés, entre autres, par la course de "Trail" qui parcourt les deux communes Sainte Foy - Montvalezan.

Nous avons marqué les limites de la réserve, à proximité de la station, suite à une mise à jour de celle-ci. Côté Chasse...

Cette année la sécurité est, et sera encore d'actualité, un gros travail est devant nous pour la saison prochaine, le respect entre tous les utilisateurs de la nature est indispensable.

Les plans de chasses ont tous été réalisés : 33 cervidés, 25 chevreuils et 46 chamois, cette année la reproduction du petit gibier était bonne, nous avons eu la possibilité de chasser Tétras, Lagopèdes et Bartavelle.

Inquiétudes...

Pour les espèces sauvages comme pour l'agriculture dont nous sommes solidaires, la progression du loup est inquiétante. Les moyens de protection, en particulier les chiens, sont à l'origine d'incidents, pour des promeneurs, des chasseurs. Il ne faudrait pas que le tourisme d'été en montagne soit impacté...

Je souhaite à tous les membres pour 2018 de poursuivre notre passion dans le respect et en accord avec tous les utilisateurs de la nature.

Sportivement, pour Le Bureau le Président Gil Mercier



Le Terrier des Marmottes (Génération mouvement)

Au revoir 2017, bonjour 2018 !

Au cours de l'année écoulée, les adhérents des marmottes sont restés actifs. Toutes les activités prévues ont été réalisées, elles sont toujours un moment de convivialité, fort apprécié.

- Au cours de l'AG de janvier 17 ; le CA s'est enrichi de deux nouveaux membres : Mesdames Maryse CUSIN-ROLLET & Françoise MERCIER ; bienvenue et merci à elles.

- Une douzaine de membres participent aux jeux du jeudi à la salle des pompiers, suivis d'un petit goûter. Nous y accueillerons avec joie les amateurs de belotte, scrabble, triominos.... et autres jeux de société.

- D'avril à début juillet ; Montvalezannaises et Santaférains ont participé aux séances de gym douce, animées par Laetitia de SIEL BLEU,

- Le 7 mai ; valseurs (ses) et autres amateurs de paso se sont dégourdis les gambettes au thé dansant sous l'accordéon des Belluard.

- Du 29 mai au 3 juin une poignée de marmottes se sont jointes aux jours heureux à la découverte du Gers et du Bas Armagnac.

- Nos santaférains sont allés aussi visiter le château de Miolans, gardien de la Tarentaise au temps des comtes de



Savoie ; puis les Floralies de Bourg en Bresse, avec nos amies les violettes de Séz.

- Enfin Annick a continué à régaler nos papilles en juillet et en octobre. Pour terminer 2017 les marmottes ont fêté Noël autour de la buche à l'hôtel Malgouvert.

Pour 2018 le programme pourrait être tout aussi copieux :

- Jeudis ludiques tous les quinze jours,
- Sorties de ski des clubs (Macot 25/01 ; Ste Foy février; Peisey 13/03). Raquettes (Macot 25/01 ; Peisey 13/03 ; La Côte d'Aime en mars)
- Voyage en Alsace du 29 mai au 3 juin avec les jours heureux*
- Thés dansants le 6 mai et le 26 août à planjo.
- Voyage d'une journée avec Montvalezan (organisé par les marmottes)
- Voyages d'une journée des clubs de Séz et ou Peisey.
- Repas printemps, automne, Noël
- Pique-nique de l'été où nous convierons les amis des Marmottes à nous rejoindre.
- Sans oublier l'assemblée générale du club le vendredi 12 janvier à 14h salle des pompiers.

Toutes les générations sont conviées à rejoindre Génération mouvement Les Marmottes.

Où s'adresser : M. René-Louis MERCIER ☎ 06 15 87 05 89

M^{me} Elisabeth AUGAGNEUR ☎ 04 79 06 96 50

Les Anciens combattants



Commémoration du 8 mai 1945



Commémoration du 11 novembre 1918



*Textes écrits par Chantal Empereur
et lus par les enfants de l'école lors de la commémoration du 11 novembre.*

SANTAFERAINS morts pour la France en 1917 **Devoir de mémoire**

Empereur Perret François Célestin

Né le 22 septembre 1877 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Empereur Perret Eugène et Borrel Marie Alcippe. Il s'est marié avec Empereur Eudoxie le 22 novembre 1902 à Sainte Foy Tarentaise. Ils ont eu Marthe née le 4 décembre 1904, Berthe Constance née le 4 mars 1907 et Pierre né le 12 novembre 1909.

Il est affecté au 297^{ème} régiment d'infanterie.

Il a été tué le 8 juillet 1917 à l'Epine de Chevigny dans l'Aisne à l'âge de 39 ans.

Payot Omer Constantin

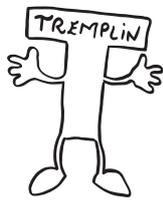
Né le 13 avril 1896 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Payot Camille Joseph et Boch Marie Charlotte.

Il est affecté au 46^{ème} Bataillon de chasseurs.

Il a été tué le 23 octobre 1917 au fort de la Malmaison à l'âge de 21 ans.



Association Tremplin



Les mains d'artistes,
les pieds sportifs,
Le rythme dans le corps
On y goûte on y revient !!

De septembre à juin

Avec des intervenants de qualité

Approuvée et tant appréciée !

Pour les enfants

Mais aussi pour les grands

Les parents et pourquoi pas les grands parents ?

En 2017, 56 adhérents dont 5 adultes.

Des loisirs à tarifs abordables :

- Grâce aux mairies de Sainte Foy et de Villaroger (aide financière et prêt de salle, et écoute.)
- Au Chalet Pèlerin et Conseil général ! (aide financière)
- C'est quoi c'est quand ? En ce moment :
- Avec l'ESF : Ski Loisirs le mercredi Passage de niveaux et pour ceux qui ont déjà l'étoile d'or
- Nouveauté en partenariat avec l'ESF, SKI CLUB ESF, multiglisse et découverte hors piste.
- Pour les adultes : Yoga avec Mary

Ce printemps, retrouvez :

- La POTERIE avec Catherine
- EVEIL MUSICAL à partir de 5 ans (groupe de 4 à 6 personnes) avec Chris
- Le DESSIN (7-11ans) avec Marie Pierre
- L'ESCALADE (dès 3 ans) avec Jean Noël et Stéphane
- EVEIL CORPOREL (de 3 à 6 ans) avec Chris
- AUTRES SURPRISES A FLEURIR ...

Vous avez des envies ? Contactez-nous ! INVITATION : LA FETE DES ARTS et DE L'ETE ! (Date à fixer ...) Occasion pour nos artistes en herbe d'exposer leurs créations et de démontrer leurs talents ! TREMPLIN ne pourrait exister sans ses membres du bureau investis et l'implication des parents ! Merci à tous.

Anne-Katherine BRANCHE - Présidente - Tremplin73@yahoo.fr



Association du Petit Patrimoine

Cette année, c'est la sagesse qui a dicté notre programme : terminer ce qui était commencé, sécuriser un lieu et rénover les toits défectueux.

Ainsi, pour mettre un point final au travail du Châtelard et pour donner un accès aisé et sûr à la chapelle – Notre Dame des Neiges -, un escalier confortable a été construit. Il fut très apprécié par les personnes qui se sont rendues à l'inauguration officielle qui a eu lieu le 13 septembre, en présence de nos Conseillers départementaux et de notre prêtre. Celui-ci avait été sollicité pour le baptême de Candice, petite-fille de notre maire : ce fut une belle célébration joyeuse.

A la chapelle du Biolley – que le Père Emprin qualifie « d'assez élégante » dans son livre – les toits de celle-ci et du four à pain attenants s'étant écartés, pluie et neige s'infiltraient le long des murs. De plus, lors d'une réfection précédente, la cheminée du four n'avait pas été reconstruite. Désormais, un seul toit couvre les deux édifices à la fois et le four a une cheminée ! Les habitants ont pu faire cuire du pain et des tartes avec succès.

Pour le Miroir, une déception nous attendait concernant les peintures intérieures. Pour les garder intactes longtemps, avant d'exécuter ce travail, il fallait être sûrs que l'état du toit soit satisfaisant, ce qui n'est pas le cas. Il doit donc être restauré mais les démarches administratives (permis de construire, demande de subvention) ne nous ont pas permis de réaliser les travaux en 2017.

Le portail est également en mauvais état donc à refaire. Il faudra encore plusieurs années pour avoir une chapelle pimpante !... et une trésorerie à la hauteur !

Certaines personnes aimeraient que les cloches sonnent l'angélus à midi et à 19 heures. Y aurait-il des oppositions des habitants si nous envisagions de le faire ? Une consultation sera faite avant les travaux.

Quant à l'éclairage de l'intérieur des clochers, il pourrait être envisagé en posant des panneaux solaires.

Pour La Thuile, l'étude de faisabilité de restauration du bâtiment est en cours.

Appel de dons : Vous avez été nombreux à y répondre ; nous sommes sensibles et reconnaissants de votre soutien qui nous permet d'envisager de continuer notre engagement. Merci de poursuivre votre adhésion à l'Association !

Le bureau s'est étoffé en accueillant un nouveau membre actif en la personne de Jérôme Deschard.

Suzanne Carbonnel

Repas des anciens



C'est autour d'un bon repas préparé par les bénévoles que se sont réunis les anciens de plus de 65 ans de la commune de Sainte-Foy-Tarentaise à la salle polyvalente de Planjo ce dimanche 8 octobre 2017.

Salle joliment décorée, tables nappées, menus festifs, ajoutez 95 personnes, un animateur musical plein d'entrain et vous obtiendrez tous les ingrédients pour une journée chaleureuse, conviviale et pleine de bonne humeur, appréciée de tous.

M. Paul CUSIN-ROLLET Maire était accompagné de ses adjoints et des membres du Conseil Municipal. Avaient également répondu présents à cette journée M. Vincent ROLLAND Député de la Savoie, Mme Cécile UTILE GRAND et Auguste PICOLLET, Conseillers Départementaux, Gaston PASCAL MOUSSELARD Président de la Communauté de communes de la Haute-Tarentaise et Alain EMPRIN, Maire de Villaroger.

Nul doute que nos anciens seront très impatients de se retrouver l'année prochaine autour d'un aussi bon repas préparé par Annick RECORDON.

Merci à tous les bénévoles et à tous les participants. Nos anciens sont une grande richesse et un symbole de la mémoire collective de la commune.





REGIE ELECTRIQUE / SERVICES DES EAUX

Les inscriptions à la Régie électrique et au Service des eaux se fait via un formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

Il existe **3 types** de formulaires pour la Régie électrique :

- Abonnement
- Résiliation
- Changement de puissance

Il existe **4 types** de formulaires pour le Service des eaux

- Abonnement
- Résiliation
- Demande de branchement assainissement
- Demande de branchement eau potable

Pour qu'une demande soit traitée par nos services elle doit être complète.

Un dossier complet se compose dans tous les cas :

- du formulaire adéquat
- d'une copie de pièce d'identité
- d'un titre de propriété ou à défaut d'un bail en 3,6 ou 9 ans

Toute réception de dossier non complet ne sera pas traitée et renvoyée au demandeur.



10 GESTES pour sauver la planète

En 2018 c'est décidé on change nos vieilles habitudes nocives pour nous et pour la planète! On réfléchit à nos gestes du quotidien et on prend de nouvelles super bonnes habitudes super simples, qui vont faire du bien à notre bonne vieille terre.



On investit dans les ampoules LED ça éclaire tout pareil mais en moins énergivore et ça c'est lumineux!



On utilise au maximum des sacs réutilisables, on minimise les achats d'emballages au profit de la vente en vrac



On achète des piles rechargeables c'est plus économique et on préfère les appareils à batteries pour minimiser les déchets

On pense co-voiturage pour les trajets du quotidien comme les longs trajets non seulement c'est sympa de ne pas voyager seul mais en plus avec des plateformes comme Blablacar on peut partager les frais. Gagnant/gagnant donc



On pense à couper l'eau pendant qu'on se lave les dents ou que l'on se savonne sous la douche. On prend des douches plutôt que des bains, on utilise les programmes ECO de nos machines à laver bref on pense à préserver un maximum cet or bleu

On mange les fruits & les légumes de saison, une bonne fois pour toute les fraises ne poussent pas en hiver! Non seulement cela vous fera sûrement découvrir de nouvelles variétés mais en plus ça évite de cautionner les importations massives de fruits et légumes.



On trie nos déchets, on évite tous les produits sur emballés, on ne mélange pas les verres et les cartons. On peut même pousser le vice jusqu'à installer un composteur au fond du jardin ainsi on aura de belles tomates cet été!

On arrête de surchauffer la maison. Une maison saine c'est une maison chauffée à 19°C, idéalement les chambres qui ne servent que pour dormir doivent être chauffées à 16/17°C. Pour les frileuses, on met un plaid sur le canapé et un homme dans son lit. 🤗



On achète local, on évite de parcourir des kilomètres pour aller au supermarché au profit de l'épicerie ou du producteur du coin et on évite de manger les tomates d'hiver qui viennent de l'autre bout de la planète

On pense à arrêter la veille de ses appareils ménagers quand on ne s'en sert pas et on peut même couper internet la nuit quand on n'en a pas l'utilité, votre facture d'électricité et votre cerveau vous diront Merci.



TARIFS

Location des salles communales

Salle des Pompiers

Associations de Sainte Foy Tarentaise

GRATUIT

Particuliers de Sainte Foy Tarentaise

Journée ou Soirée	50 €
-------------------	------

Particuliers et manifestations exterieures

1/2 Journée	80 €
Journée	120 €
Semaine	x

Groupe

1/2 Journée	x
Journée	x
Semaine	500 €

Dans tous les cas une caution de 500 € pour les locaux et 40 € pour le nettoyage sera demandée

Salle de Planjo

Particuliers de Sainte Foy Tarentaise

Week end	180 €
----------	-------

Particuliers exterieur à Sainte Foy Tarentaise

Week end	475 €
Forfait chauffage	80 €

Dans tous les cas une caution de 1000 € pour les locaux (500 € pour les associations) et 400 € pour le nettoyage sera demandée.
Assurance responsabilité civile minimum 1 100 000 €



Mairie



Tel: 04.79.06.90.53
 Fax: 04.79.06.94.63
 Mail: mairie@saintefoy-tarentaise.fr

Horaires

Lundi au vendredi: 9h00 -12h00
 Mardi et Jeudi: 14h00-17h00

Urbanisme



Uniquement sur rendez-vous;
 Service fermé le vendredi

A.S.V.P



Tel: 06.07.38.58.39

Agence Postale



Horaires
 Lundi au vendredi: 9h00 -12h00
 Tel: 04.79.04.26.07

Ecole



Tel: 04.79.06.91.71

Station



Office du tourisme
 Tel: 04.79.06.95.22

SFTLD
 Tel: 04.79.06.95.15

ESF
 Tel: 04.79.06.96.76

Ski Club
 Tel: 04.79.06.97.20

Dépannage



Régie Electrique
 Tel: 04.79.06.37.60

Eau Veolia
 Tel: 09.69.32.34.58

TNT
 Tel: 04.79.41.09.86 (CCHT)
 0892 35 09 49 (TDF)

Services



Docteur Gobert
 Tel: 04.79.06.92.22

ADMR
 Tel: 04.79.07.16.16

Service Etoile
 Tel: 04.79.07.27.16

ONF
 Tel: 04.79.07.04.34

Urgences



Hôpital
 Tel: 04.79.41.79.79

Gendarmerie
 Tel: 04.79.07.04.25

Pompiers
 Tel: 18 ou 112



NAISSANCES



METRAL Quentin, Rémi né le 09 janvier
Fils de METRAL Sylvain & BONNEVIE- CHEVRONNAY Aurélie

COHEN Oscar né le 10 février
Fils de COHEN Gabriel & NICOLAS Diane

BONNEVIE-CHEVRONNAY Lucie née le 26 février
Fille de BONNEVIE CHEVRONNAY Grégory & GENTILE Delphine

FALEMPIN Clara, Madeleine, Gisèle née le 08 mars
Fille de FALEMPIN Jean Christophe et de CAROUGEAU Véronique

FRÉNAY AIMÉ Zoé née le 21 avril
Fille de FRÉNAY Julien & AIMÉ Stéphanie

VAILLANT Lua & Nao nés le 12 mai
Fils et fille de VAILLANT Martin & JULIEN Cannelle

MARIAGES

Melle **FIDÈLE Marie** & M. **FRANÇOIS Nicolas**, le 24 février

Melle **DAUSSY Anna** & M. **MOUSSELLARD Sébastien**, le 26 août



DÉCÈS



CHEDAL Alfred, le 15 janvier, à l'âge de 84 ans

GARGOUR REDA, le 20 janvier, à l'âge de 47 ans

BOZONNET Roland, le 15 février, à l'âge de 92 ans

MISTRAL Grégory, le 20 mai, à l'âge de 37 ans

EMPEREUR Eliane, née ARPIN, le 29 mai, à l'âge de 76 ans

GAIDET Lina, née ARPIN, le 07 juillet, à l'âge de 89 ans

TORCHON Delphine, le 28 juillet, à l'âge de 24 ans

EMPEREUR Fleurina, le 06 août, à l'âge de 99 ans

GILLY Florina, née PELLISSIER, le 3 septembre, à l'âge de 96 ans

DRIRECHE Akli, le 29 septembre, à l'âge de 69 ans

MARMOTTAN Guy, le 24 décembre, à l'âge de 68 ans

CET HIVER

TOUS LES JEUDIS MATINS DE L'HIVER

- **LA FLÈCHE ESF** (Tests Points SKI OPEN NATIONAL)

EN FÉVRIER

- **DESCENTE AUX FLAMBEAUX AVEC L'ESF**

Tous les jeudis soirs des vacances scolaires de février

- **LE TROPHÉE DES GALOPINS AVEC L'ESF**

Tous les mardis lors des vacances scolaires de février

- **TEST GRATUIT DE GÉANT ET DE VITESSE (KL)** sur le stade de l'Arpettaz

Mardis 13/20/27 Février

- **CONCERT avec ParisSwing** au départ du télésiège de Grand-Plan

Dimanches 11 et 18 février

- **FANFARE Poil O'brass band- Déambulation station**

du 26 février au 03 mars



EN MARS

• **CONCERT avec That's All Folk** au départ du télésiège de Grand-Plan
Dimanche 4 mars

• **TEST GRATUIT DE GÉANT ET DE VITESSE (KL)** sur le stade de l'Arpettaz
Mardi 6 mars

• **MÉMORIAL ESF Sainte-Foy**
Slalom 2, manches Hommes et Femmes
Samedi 17 mars

• **MÉMORIAL Guy et Michel Arpin**
(Circuit Intersport) Géant Hommes et Femmes
Dimanche 18 mars

• **DERBY DE SAINTE-FOY by Evolution2**
Samedi 24 mars

• **MICRO COUPE DE BRONZE U10 mini Boys**
Samedi 24 mars

• **COUPE DE BRONZE U2 Géant Filles et Garçons**
Dimanche 25 mars

• **LA POLET CUP - Course de Biski**
Samedi 31 mars



EN AVRIL

• **FIS "Internationale Elite Géant Hommes"**
Lundi 2 Avril et mardi 3 avril

• **5^{ème} édition de "La Piste des Etoiles"**
Journée au profit de l'association "Etoiles des Neiges"
Samedi 7 avril

• **"GRAND PRIX DE SAINTE-FOY"**
organisé par le Ski Club de Sainte-Foy
Samedi 14 avril



CET ÉTÉ

EN JUILLET

• **RENCONTRE FRANCO-ITALIENNE AU COL DU MONT**
Dimanche 15 juillet

• **LA FÊTE DE LA MAZURE - FÊTE DU PATRIMOINE**
Dimanche 29 juillet

EN AOÛT

• **TROPHÉE DES RUELLES BY EVO 2**
Course de Vtt intramuros, par équipe de 2
Samedi 05 août

• **EXPOSITION DE CHAMPIGNONS - Placette des Charmettes - Station**
Dimanche 06 août





Col du Mont, 2636m d'altitude